

Paris le 27 mars 2015
Fédération Environnement Durable
à
Monsieur le Président de la République
Lettre avec AR

Monsieur le Président de la République,

Madame Ségolène Royal a été alertée sur les problèmes de santé résultant d'une exposition continue aux éoliennes. Son Ministère ainsi que celui de la Santé ont reçu ces dernières semaines des milliers de lettres de témoignages de victimes des parcs éoliens qui envahissent notre pays.

L'OPSST «Officiel Prévention Santé et Sécurité au Travail» a publié son analyse des risques générés par les infrasons de ces aérogénérateurs. Il retient que *«l'intensité infrasonore ne diminue que faiblement quand on s'éloigne de la source »*. Ses préconisations sont donc d'*« éloigner grandement la source d'infrasons des travailleurs »*.

Pourtant malgré ces faits médicalement incontestables, le 17 février 2015 à l'Assemblée Nationale, la ministre de l'Écologie, déclarait qu'en interdisant les éoliennes à moins de 1,5 kilomètre des habitations on « tuait l'éolien ». Elle s'opposait en conséquence à l'amendement présenté par Monsieur Jean Germain, du groupe socialiste, fixant à 1000 mètres la distance de sécurité entre éoliennes et habitations. Cette norme minimaliste, mais déjà bénéfique pour la santé devait malgré son opposition être adoptée en séance publique par les Sénateurs, visiblement plus proches du terrain.

Cette mesure de bon sens est rejetée par les professionnels de l'éolien. C'est un aveu de leur part de la mise en danger volontaire des riverains de leurs installations. Depuis leur origine, les syndicats catégoriels éoliens, représentants pour la plupart les intérêts de groupes industriels éoliens allemand et danois, sont avides de profits garantis par l'État français.

Accepterez-vous, M. le Président, que des citoyens français, qui n'ont pas les moyens financiers de déménager, des enfants, des personnes âgées, des personnes fragiles, vivent jours et nuits dans des habitations encerclées par des éoliennes, lesquelles seront de plus en plus puissantes, de plus en plus hautes, notamment avec le « repowering » qui se met en place ?

C'est en tant que fédération environnementale représentant 1058 associations que nous vous demandons, Monsieur le Président de la République, de soutenir la création d'une zone de protection de 1000 mètres entre les éoliennes et les habitations.

Le sacrifice de la santé humaine consciemment et systématiquement mis en place est inacceptable, et nous espérons qu'à long terme une catastrophe sanitaire semblable à celles que notre pays a connues, ne se renouvellera pas du fait de décisions partisanses et sectaires prises pendant votre mandat.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de notre respectueuse considération

signé: Jean-Louis Butré
Président Fédération Environnement Durable